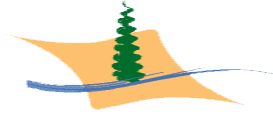


المملكة المغربية
Royaume du Maroc

Le Premier Ministre

Haut Commissariat aux Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification



الوزير الأول

المنذوبية السامية للمياه
والغابات ومحاربة التصحر

Direction de la Lutte Contre la Désertification et de la Protection de la Nature
Division de la Conservation des Eaux et du Sol et de la Protection des Forêts
Service de la Protection des Forêts

INCENDIES DE FORETS AU MAROC : SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR



PLAN



- **Introduction**
- **Analyse des données statistiques actuelles et par rapport aux années antérieures à l'échelle nationale et régionale (bassin méditerranéen) ;**
- **le cadre stratégique à la base duquel le HCEFLCD accomplit ses prérogatives ;**
- **les enseignements dégagés et les orientations d'avenir.**

INTRODUCTION

Bassin méditerranéen

Facteur majeur de destruction du milieu naturel
(50 000 départs de feu = 0,5 à 1 million d'ha/an)

Exemples : - Espagne : 480 000 ha en 1985
- Portugal : 420 000 ha en 2003
- Grèce : 167 000 ha en 2000



Au Maroc : 11 289 ha en 1983 et 8660 ha en 2004

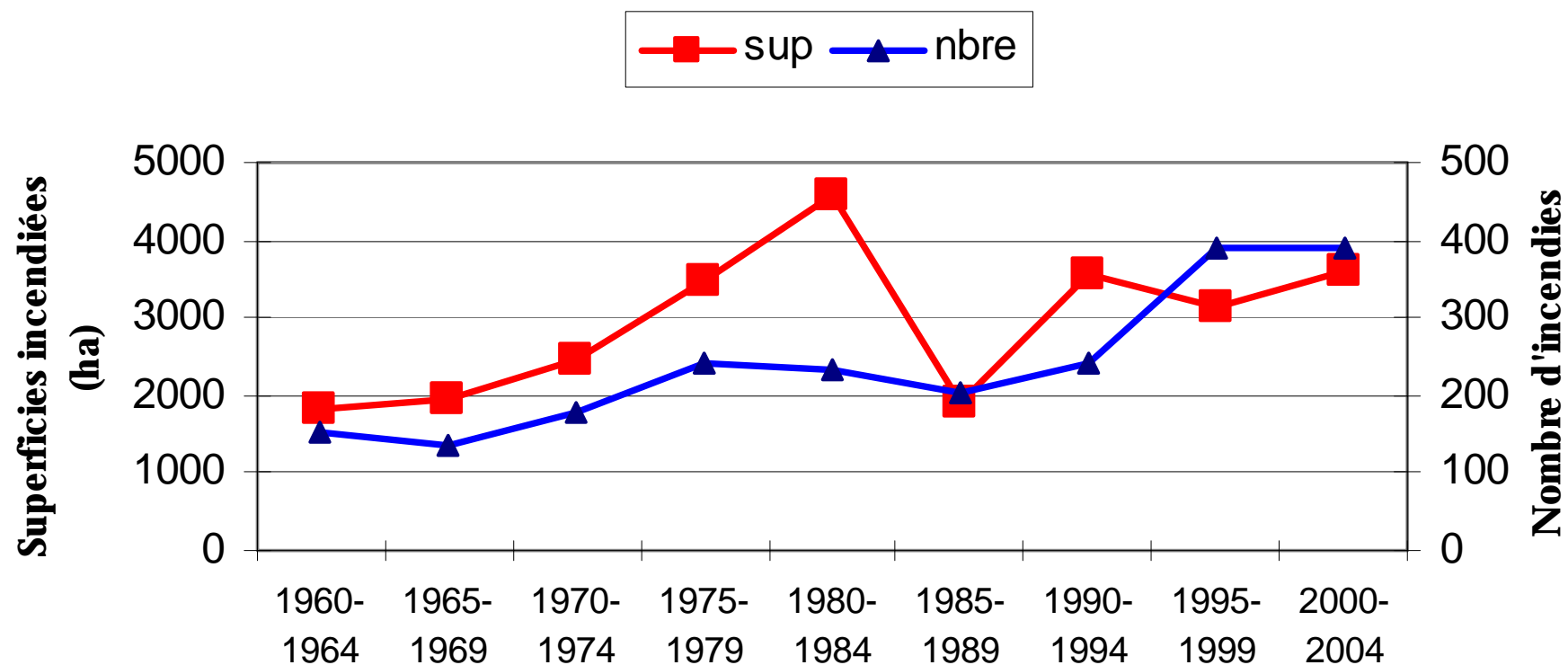
superficie moyenne touchée : 2938 ha
nombre d'incendies moyen/an : 240
soit une moyenne de : 12 ha par incendie.

**Incendies sont relativement importante au Maroc :
taux de boisement très faible du pays (8%),
à l'aridité du climat et aux contraintes rendant extrêmement
difficile la reconstitution des espaces dégradés.**

2005

SITUATION DES INCENDIES

Incendies de forêts au Maroc, de 1960 à 2004

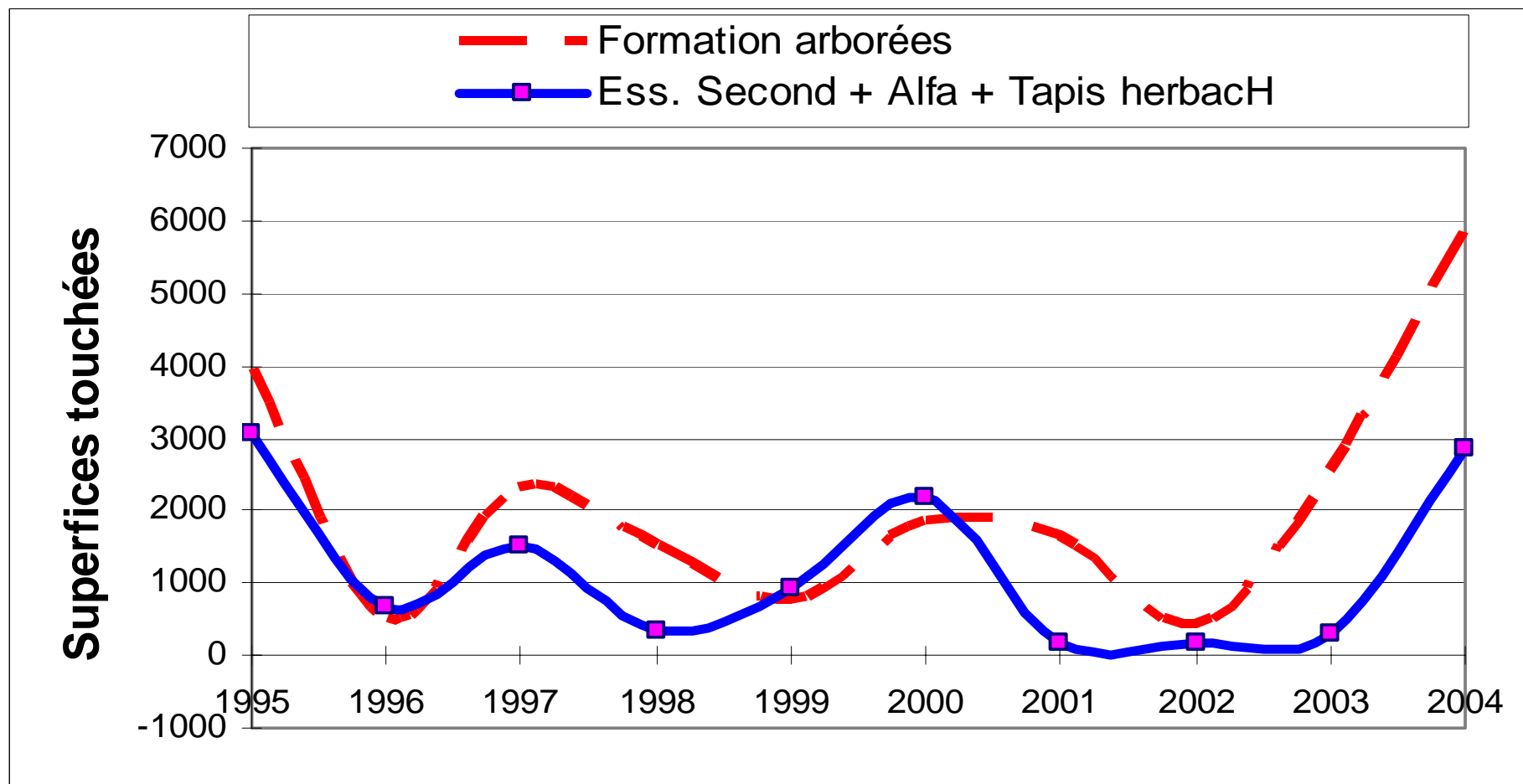


- 1960 à 1974 : plus bas par rapport aux moyennes

- des augmentations /entre la période 1975-1979 (+17.88%) et 1980-1984 (+55.61%) ;

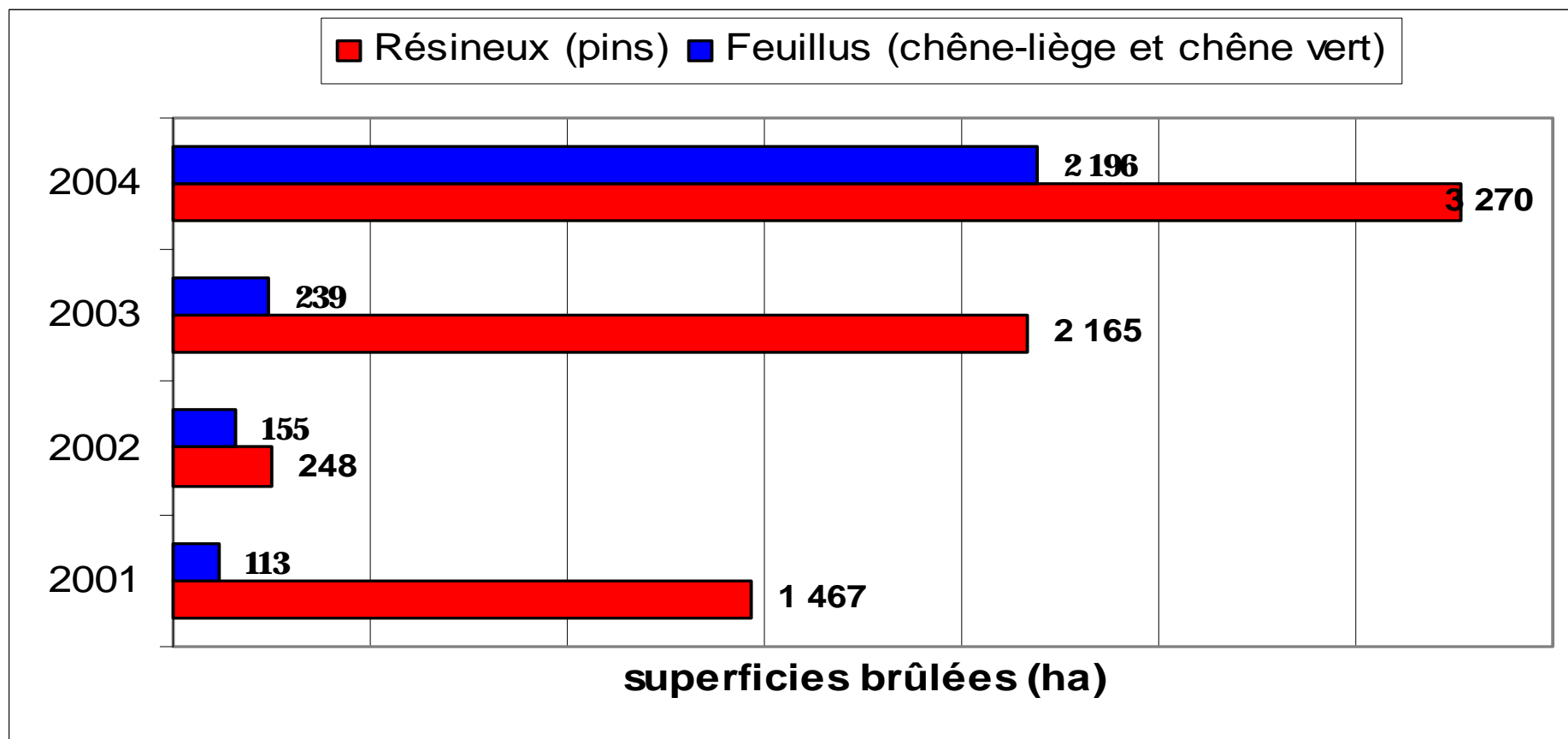
-1995 à 2004 : amélioration surveillance et intervention/ et aussi pression anthropique
.Log.

Répartition des incendies de forêts par types de formations végétales



- **64% des superficies incendies sont des formations arborées alors que 26% sont des essences secondaires, de l'alfa et du tapis herbacé ;**
- **les essences forestières les plus touchées sont les pins, le chêne-liège, le chêne vert et les eucalyptus.**

Types de formations arborées touchées durant les quatre dernières années



- les formations résineuses sont les plus endommagées par rapport aux formations feuillues ;
- dans les formations résineuses, les pins représentent en moyenne 90% des superficies parcourues par le feu ;
- dans les formations feuillues, le chêne-liège représente en moyenne 60% des superficies parcourues par le feu ;

Incendies d'origine inconnue : 95%

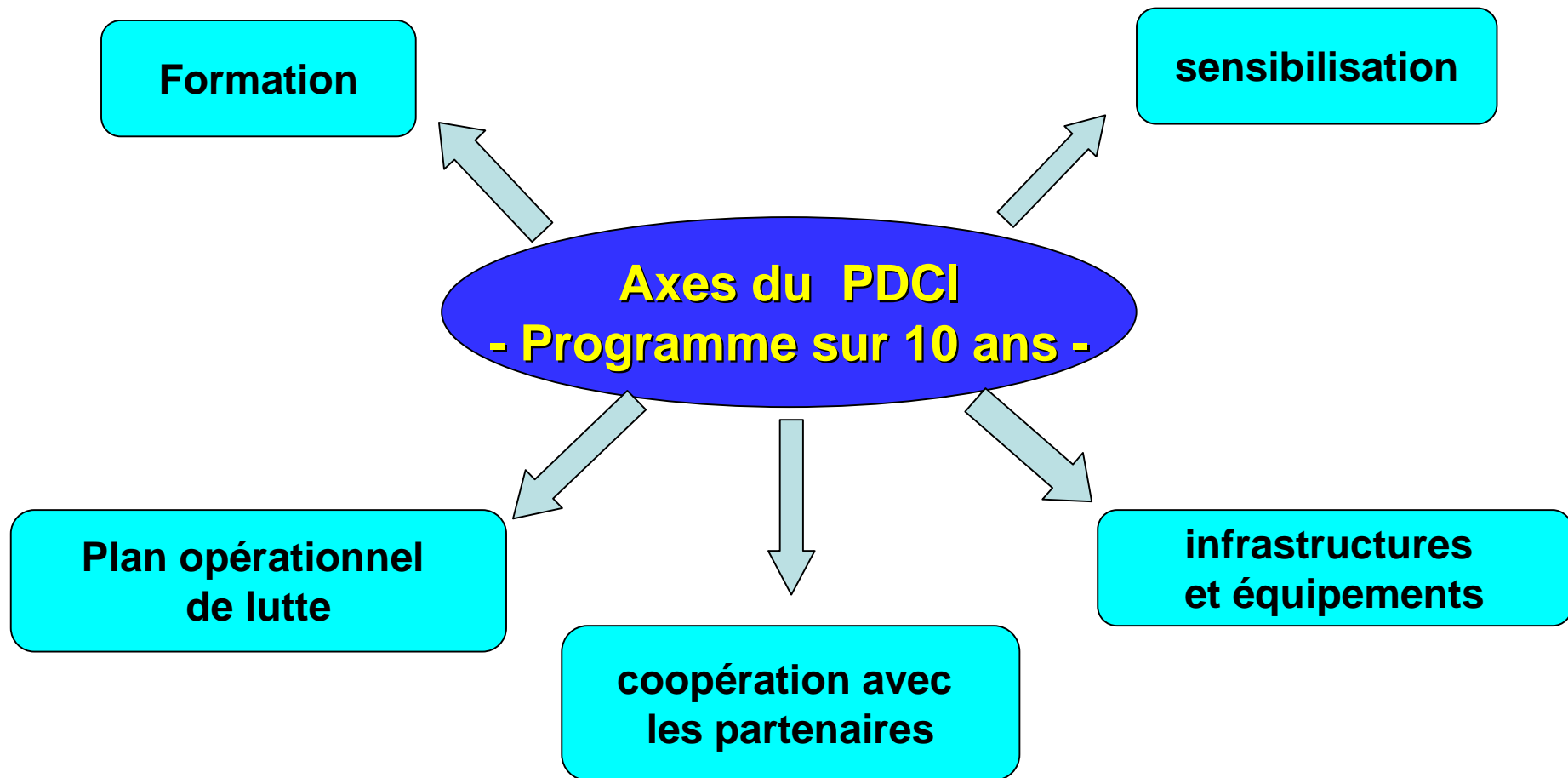


rend difficile la mise en place d'une stratégie préventive adéquate.

**Les provinces les plus souvent touchées par le fléau des incendies de forêts sont :
Chefchaouen, Tétouan, Larache, Tanger, Taza,
Taounat, Sidi Kacem, Kénitra et Khémisset.**

stratégie de la gestion des incendies

PLAN DIRECTEUR DES INCENDIES DE FORETS (PDCI)



Actions du HCEFLCD

Prévention

Détection + alerte

Lutte

Résoudre le problème
des incendies de forêts
en amont

Réduire le délais entre
l'éclosion et la première
intervention

Anticipation pour :

- maîtriser les incendies
au stade initial
- limiter l'extension des
feux afin de minimiser
les dommages

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

3 trois niveaux d'intervention

1^{er} niveau : HCEFLCD et Protection civile

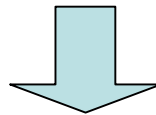
2^{ème} niveau : Gendarmerie Royale (avions)
(FRA et FA)

3^{ème} niveau : Forces Royales Air (avions C130)

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Au Maroc : dernière décennie

- 1- une augmentation assez importante des incendies en terme de nombre, de superficies et de dommages.
- 2- les moyens humains et matériels alloués aux opérations de surveillance et d'extinction se sont nettement améliorés.



Le problème des incendies de forêts ne peut être envisagé dans le cadre de simples mesures conjoncturelles, ou du seul perfectionnement des techniques utilisées pour les combattre, mais, exige des directives stratégiques concertées agissant sur les causes par une parfaite coordination entre les intervenants.

- En matière de prévention :

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	RECOMMANDATIONS
<p>1. prise de conscience insuffisante du grand public sur le danger des incendies de forêts.</p>	<p>Intensification des campagnes de sensibilisation de proximité (riverains) et d'éducation des écoliers. Il est nécessaire de veiller sur l'application des mesures réglementaires concernant l'usage du feu à proximité des forêts en période estivale</p>
<p>2. identification des causes des incendies, engagement d'enquêtes appropriées et poursuite des auteurs.</p>	<p>Susciter et insister auprès des autorités judiciaires afin de donner l'importance requise à l'acte d'incendie (intensification et aboutissement des enquêtes).</p>
<p>3. insuffisance du dispositif d'alerte, de communication et de transmission.</p>	<p>Introduction par étape de la téléphonie mobile (GSM) au niveau des unités de gestion les plus sensibles aux incendies</p>

- En matière de prévention : suite

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	RECOMMANDATIONS
<p>4. prédiction du risque d'incendie à partir de l'évaluation météorologique et la modélisation du combustible.</p>	<p>Susciter dans ce domaine la coopération internationale et régionale en coordination avec des institutions nationales telles que : la recherche forestière, CRTS, DMN, Instituts...</p>
<p>5. manque de normes standardisées en matière d'équipements et d'infrastructures de prévention et de lutte contre les incendies de forêts : raisonnement de la nature et des sites de positionnement des postes vigies, TPF, points d'eau...</p>	<p>Élaboration d'un guide lié aux concepts d'aménagement, d'équipements et d'infrastructures anti-feu à mettre en œuvre dans les espaces forestiers à haut et moyen risque d'incendies.</p>

- En matière de lutte :

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	RECOMMANDATIONS
<p data-bbox="232 443 1093 539">6. Manque de personnel spécialisé dans la lutte contre les incendies de forêts.</p> <p data-bbox="232 842 1079 1040">7. installation progressive d'une application désaxée des moyens de lutte, en s'appuyant plus sur les avions avec une sous utilisation des équipes au sol.</p>	<p data-bbox="1137 443 2007 746">Établissement de systèmes permanents de formation à différents niveaux (techniciens, chefs d'équipe, ouvriers...) par des animateurs spécialisés en collaboration avec la Direction de la Protection Civile.</p> <p data-bbox="1137 842 2007 1295">Création d'un nombre suffisant d'équipes de lutte (Protection Civile, Forces Armées Royales, Forces Auxiliaires, Forestiers) composées de personnel entraîné, suffisamment équipé et positionné dans les massifs forestiers à haut risque d'incendie (selon les normes méditerranéennes : une équipe pour 10 000 ha à protéger).</p>

- En matière de restauration forestière des zones incendiées :

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	RECOMMANDATIONS
<p data-bbox="230 523 1070 671">8. Prise en compte insuffisante des risques d'incendie lors de la planification des reboisements et des aménagements</p> <p data-bbox="230 895 1104 1198">9. Manque de connaissance de l'impact des feux sur l'état de vigueur et de vitalité des peuplements forestiers, ainsi que le non suivi des espaces incendiés en vue de leur rapide réhabilitation (problème d'empiétement sur le domaine forestier).</p>	<p data-bbox="1142 523 2020 826">Faire intégrée dans la politique de reboisement et d'aménagement la composante du risque d'incendie de forêts en optant pour des essences moins inflammables et en privilégiant le principe de la diversité écologique.</p> <p data-bbox="1142 895 2020 1391">Lancer des programmes de recherche (équipes pluridisciplinaires) en concertation avec les services gestionnaires concernés pour étudier l'impact des feux de forêts sur la vitalité des peuplements (sites léchés par les feux) avec engagement des opérations sylvicoles appropriées à mettre en œuvre pour la restauration des espaces incendiés.</p>



CONCLUSION

- **Intensifier la coopération régionale et/ou internationale : le partage de l'information et des expériences (depuis 1998 : silence sauf des programmes à caractère sectoriels par le biais des associations (il faut des programmes fédérateurs à niveau gouvernement)**
- **Prêter main forte au Maroc qui agit dans le cadre de la stratégie du PDCI (2001 – 2010) : partie intégrante de la stratégie du bassin méditerranéen**
Évaluation à mi-parcours (2005) : une analyse critique du PDCI : sur le plan des normes prévues et leurs états de réalisations sur le terrain (dans le cadre d'une audite),
- **Identification d'outils de prédiction du danger du feu (Système d'alerte basé sur des cartes de risque) : le but c'est orienter les investissements en milieu forestier pour protéger et intervenir au moment opportun**

**Merci de votre
attention**